

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WATTEN

DATE DE CONVOCATION : 14 AVRIL 2026
DATE D’AFFICHAGE : 14 AVRIL 2026
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 17
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 12
NOMBRE DE VOTANTS : 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

PRÉSIDENCE DE SÉANCE : Monsieur Eric BLIN

PRÉSENTS : Mme BOSQUET Carole, Mme DARSY Nadia, Mme GUILBERT Maggy, Mme LEGRAND Delphine, Mme BECQUET Bernadette, Mme BINET Rebecca, Mme DESTIERDT Rose. Mme DUCATEZ Justine, Mme GREVET Marie-Bernadette, M. PENEZ Jean-Noël, M. TARTART Patrick.

ABSENTS : Mme LEBLANC Vanessa, Mme LISE Juliette (procuration à M. BLIN Eric), Mme TEMPERVILLE Christine (procuration à Mme LEGRAND Delphine), M. VANGROOTENBRUELE Alvin (procuration à Mme GUILBERT Maggy), Mme DARSY Elodie (procuration à Mme DARSY Nadia).

N°2026/006 VALIDATION DU REGLEMENT DES AIDES FACULTATIVES EXISTANT

L'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune, est l'une des interventions majeures du CCAS. Ces aides sont regroupées dans un règlement qui permet de définir les modalités d'attribution. Elles portent notamment sur :

- secours d'urgence, colis alimentaires, bons d'achat,
- le suivi des demandes de logement
- l'accompagnement des bénéficiaires du RSA
- la lutte contre la précarité énergétique
- plan d'urgence

Après avoir présenté le règlement des aides facultatives existant, la commission administrative décide son adoption à l'unanimité.

Le règlement est joint à la présente délibération.



POUR COPIE CONFORME

Le Président,

Eric BLIN.

